



Bâtir le dialogue pour améliorer la gouvernance transfrontalière des ressources en eau dans le BLT

Juin 2017



Ce document est une publication de l'Union internationale pour la conservation de la nature, Programme Cameroun et Programme Régional Eaux et Zones Humides en collaboration avec la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT).

La terminologie géographique employée dans cet ouvrage, de même que sa présentation, ne sont en aucune manière l'expression d'une opinion quelconque de la part de l'UICN sur le statut juridique ou l'autorité de quelque pays, territoire ou région que ce soit, ou sur la délimitation de ses frontières. Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles de l'UICN.

Le présent ouvrage a pu être publié grâce à un soutien financier du Swiss Agency for Development Cooperation (SDC) dans le cadre du Projet « *Building River Dialogue and Governance - BRIDGE* »

Publié par : UICN - Programme Cameroun, Yaoundé, Cameroun

Droits d'auteur : © 2017 Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources

La reproduction de cette publication à des fins non commerciales, notamment éducatives, est permise sans autorisation écrite préalable du [des] détenteur[s] des droits d'auteur à condition que la source soit dûment citée.

La reproduction de cette publication à des fins commerciales, notamment en vue de la vente, est interdite sans autorisation écrite préalable du [des] détenteur[s] des droits d'auteur.

Citation : UICN-PC (2017). Bâtir le dialogue pour améliorer la gouvernance transfrontalière des ressources en eau dans le BLT. UICN, Yaoundé, Cameroun. 12 pages

Disponible auprès de : UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) Programme Cameroun

B.P. 5506 Yaoundé, Bastos

Tél +237 222 21 64 96

Fax +237 222 21 64 97

cameroun@iucn.org

www.iucn.org/fr/propos/union/secretariat/bureaux/paco/cameroun/

Comité de rédaction :

- Programme Cameroun : Camille JEPANG, Aicha Moussa, Karar MAHAMAT
- PREZOH : Sandrine SANKARA BASSONON, Aboubacar AWAISS, Marcello ROCCA, Félicité MANGANG

Introduction

Le Bassin du Lac Tchad (BLT) est le plus large bassin endoréique d'Afrique, situé au Sahel et doté de ressources naturelles abondantes. C'est en effet une représentation typique d'une zone humide transfrontalière eutrophe qui s'étend à travers les frontières nationales du Niger, du Nigeria, du Tchad et du Cameroun. Cependant, son bassin hydrographique s'étend jusqu'en République centrafricaine. Le Lac contribue de manière significative à la sécurité alimentaire d'une population estimée à 13 millions de personnes en 2013 dans un rayon d'environ 300 km, et est emblématique des défis auxquels doivent faire face les pays partageant des ressources en eau dans un contexte de dérèglement climatique.

Le Lac Tchad est aujourd'hui profondément affecté par une dégradation continue de ses ressources, ce qui menace sa survie. En effet, l'action conjuguée des facteurs climatiques et de la surexploitation des ressources en eau en particulier peuvent à court terme profondément remettre en cause les fonctions de production (pêche, élevage, agriculture, etc.) de cet écosystème complexe.

Une des problématiques majeures est sans équivoque une gouvernance transfrontalière insuffisante à l'échelle du bassin. Pour cette raison, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), en partenariat avec la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT), les Directions nationales en charge de l'eau des pays membres et les autorités administratives des régions frontalières des pays mettent en oeuvre le Projet Building River Dialogue and Governance (BRIDGE). BRIDGE vise à promouvoir une bonne gouvernance transfrontalière à l'échelle du bassin, en mettant un accent sur le sous bassin Chari-Logone pour les actions de démonstration et de promotion du dialogue.

Cette note permet de reparcourir l'expérience de Bridge pour capitaliser les bonnes pratiques, présenter les acquis et retenir les leçons apprises.

Encadré 1

Résultats majeurs de BRIDGE



Les Parlementaires et autorités du Cameroun et du Nigéria sensibilisées pour la ratification de la Charte de l'Eau au cours d'une mission de plaidoyer de haut niveau (SE/CBLT, UICN-PACO, Parlementaires du Niger et du Tchad) ;



La mise en place d'une **plate-forme des Acteurs de Conservation et de Développement de la Plaine d'Inondation du Logone** (PLACODEPIL) au Cameroun ;



La mise en place d'une **plateforme des Acteurs de Gestion des Ressources Naturelles de la partie Tchadienne du Bassin du Lac Tchad** (PAGR-NTBLT) ;



La mise en place **de la plateforme transfrontalière de gestion des ressources naturelles du sous bassin du Chari Logone** (PTGR-NTBLT) ;



L'établissement d'un **réseau des Ambassadeurs/Champions** de l'eau du BLT ;



Le **développement de trois cartes thématiques** en appui au processus de dialogue multi-acteurs dans le bassin ;



Le **renforcement des capacités** des acteurs par des **sessions de formation thématique** sur la GIRE, la gouvernance transfrontalière des ressources en eau en mettant à profit les outils de BRIDGE (droit international de l'eau, partage des bénéfices, négociations, hydro-diplomatie), ainsi que sur le leadership et plaidoyer au profit des Champions de l'eau du BLT.

A./ Le système Chari- Logone

Pendant des milliers d'années, le lac Tchad a été un centre pour le développement, les échanges commerciaux et culturels entre les populations établies dans le nord et le sud du Sahara. Plus de 30 millions de personnes dépendent pour leurs moyens de subsistance du lac et du bassin associé dont environ 13 millions dans un rayon de 300 Km autour du Lac. Il est prévu qu'en 2020, la population qui dépend du lac et de ses ressources associées atteindra 35 millions de personnes. Le BLT est constitué de plusieurs sous bassins, dont le système Chari- Logone.

Le système Chari - Logone présente un apport moyen annuel de l'ordre de 32 milliards de m³ (séries de 1932 à 2001). Les principales contraintes actuelles de la gestion des eaux du bassin se situent au niveau des étiages marqués par de très faibles débits et une dépendance de l'extérieur pour une grande partie des apports. En effet, que ce soit au niveau de N'Djamena à la confluence Chari-Logone ou en amont, sur les principaux bras supérieurs, l'écoulement se réduit à un petit filet d'eau entre février et mai. À cela s'ajoutent les prélèvements éventuels, qui accentuent les contraintes sur le milieu aquatique.

Les principales branches - mères du Chari et du Logone proviennent du Cameroun et de la Centrafrique. L'indice de

dépendance du Tchad des eaux en provenance de l'extérieur est ainsi estimé par la FAO à plus de 60%. Ces deux sous-systèmes contribuent à eux seuls à 95% des écoulements du Lac Tchad.

Cadre politique, institutionnel et légal

Le rôle de la CBLT était d'assurer efficacement l'usage des eaux du bassin, de coordonner le développement régional, et d'aider au règlement des conflits qui pourraient surgir parmi les états riverains du bassin. Dans la période allant de 1990 à 2012 plusieurs cadres stratégiques et légaux ont été mis en place. Ainsi, une vision 2025 du Bassin du Lac Tchad a été adoptée en 2003, appelant à la sauvegarde du Lac Tchad. Un Plan d'action stratégique (PAS) a été élaboré et adopté en 2008.

Résolu à promouvoir le développement durable du bassin à travers la gestion intégrée, équitable et concertée des ressources naturelles, en particulier des ressources en eau, une Charte de l'eau a été adoptée en avril 2012 et dont le processus de ratification par les pays est toujours en cours. Son objectif général est de «favoriser la bonne gouvernance, la coopération et la solidarité sous régionales fondées sur la

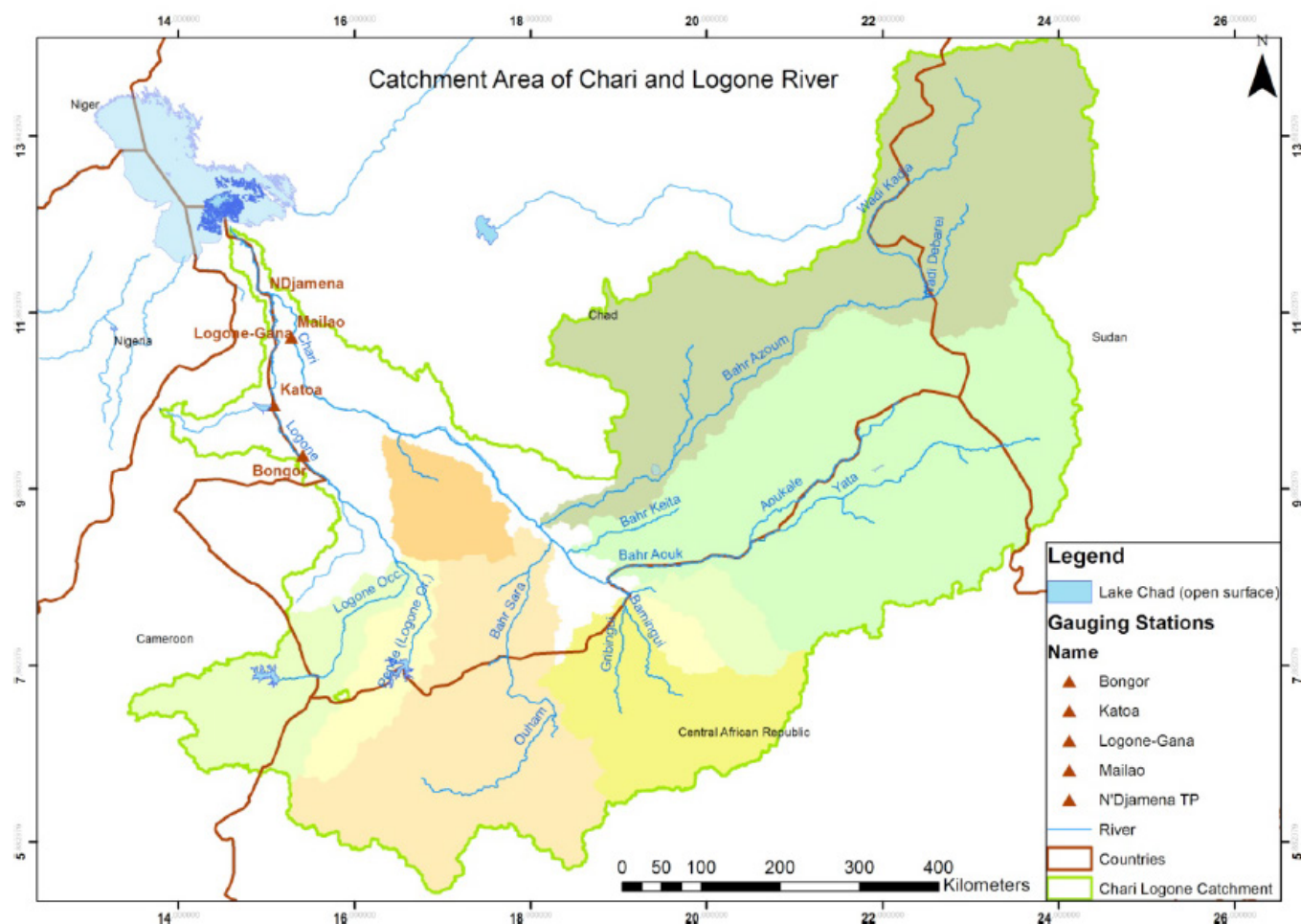


Figure 1 : Carte de localisation du Sous Bassin Chari Logone (CBLT-BGR, 2013)

communauté d'intérêt qui lie les États membres pour cette gestion».

D'autre part, la CBLT a adopté un certains nombres d'instrument parmi lesquels :

- un Plan d'Investissement Quinquennal (2013-2017) adopté en avril 2012, qui vise à améliorer et préserver l'écosystème de tout le Bassin du Lac Tchad ;
- un Plan de Développement du Lac Tchad et de la Résilience du Climat a été développé en 2015 identifiant des investissements prioritaires nécessaires pour résoudre et renforcer les réponses au changement climatique dans le Bassin du Lac Tchad ;
- un « Plan Directeur pour une Gestion Écologiquement Saine des Ressources Naturelles du Bassin Conventionnel », et un Schéma Directeur de lutte contre l'Ensamblage et l'Érosion Hydrique, validé en janvier 2015 ;

Malgré l'adoption de tous ces instruments par la CBLT et ses pays membres, les défis restent multiformes et nombreux et notamment à l'échelle locale.

Problématique de gestion des Ressource en Eau dans le BLT

Des missions effectuées sur le terrain dans le cadre de l'information et de la sensibilisation de toutes les parties prenantes autour de la gestion des ressources naturelles a débouché sur l'identification de plusieurs problèmes liés à la gestion de l'eau. Il s'agit entre autres de : la variabilité du régime hydrologique et la disponibilité de l'eau, la pollution de l'eau par les activités des compagnies pétrolières et les usines implantées dans les villes de Sarh, Moundou et N'Djamena, l'ensablement des cours d'eau et des plans d'eau et l'érosion des berges conduisant à une réduction significative de la disponibilité en eau et sa qualité. Les causes profondes communes de ces problèmes sont entre autres l'absence d'un concept de développement durable dans les programmes politiques des États membres ; le faible niveau d'éducation et de sensibilisation sur les questions environnementales, la pression démographique



et le manque de concertation entre les acteurs.

Les parties prenantes dans le bassin, et dans le sous bassin Chari Logone en particulier, les producteurs, les leaders et les autorités locales sont très préoccupés par les conséquences futures liées à la rareté de l'eau dans leur zone respective liées aux activités de production rurales à l'instar de l'élevage, de la pêche et de l'agriculture. C'est ainsi que dans les échanges préliminaires les acteurs ont manifesté la nécessité de la mise en place des cadres de concertation multi acteurs pour discuter de ces problématiques dont certaines sont transfrontalières, et aider à gérer les potentiels conflits qui émaneraient de la rareté de la ressource eau.

La Charte de l'eau, en cours de ratification, est destinée à décliner et à appliquer, sous de multiples aspects, les principes de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) au service du développement durable, en clarifiant et en affinant progressivement les règles du jeu de la gestion environnementale régionale. Son opérationnalisation suppose à la fois un travail technique approfondi entre experts des différents pays et un processus de mobilisation sociale et politique incluant le perfectionnement des processus de participation. De ce fait, elle constitue pour la CBLT un défi majeur pour les années à venir.



Encadré 2

Les investissements sur le fleuve Logone, fil conducteur d'un conflit potentiel

Le fleuve Logone est un cours d'eau partagé entre le Cameroun et le Tchad, et aussi un grand pourvoyeur (90%) des ressources en eau du Bassin du Lac Tchad. Sa plaine d'inondation est la base des moyens d'existence des populations, avec une biodiversité remarquable d'où son inscription sur la Liste de Ramsar.

De part et d'autre des rives du cours d'eau, les deux pays ont construit sans concertation, des digues respectives de 200 km et 90 km, avec quelques ouvrages d'alimentation et d'évacuation d'eau. Comme conséquence, on assiste à des graves inondations avec disparition de certains villages, mort d'hommes et destruction des biens, mais également aux conflits ouverts entre les populations riveraines. Ces deux pays font face fondamentalement aux difficultés d'application du Droit International de l'Eau, et pourtant appartiennent à la même Commission du BLT, ont ratifié la Charte de l'eau du bassin et sont également liés par le Protocole de Moundou portant sur les niveaux de prélèvement des eaux du Logone à des fins d'aménagements hydro agricoles.

B./ Cadre d'établissement du dialogue

Organisation des acteurs dans le sous bassin du Chari-Logone

La participation des acteurs et la concertation font partie des fondamentaux de la gouvernance, et particulièrement dans la gestion des ressources en eau. Pour ce faire, il faut mettre en place des cadres qui favorisent cette mobilisation des acteurs et leur participation à la gestion des ressources exploitées. Mais, dans le bassin du Lac Tchad, il n'existait pas en tant que tel, un cadre fédérateur intersectoriel traitant d'usages multiples faits sur la même ressource.

Dans le cadre de BRIDGE, une des actions prioritaires fut celle de la mise en place des instances de concertation. Celle-ci s'est faite par étape (« step wise approach ») qui voulait que les acteurs soient d'abord organisés au niveau local dans chaque portion du bassin, au Cameroun et au Tchad, avant de considérer le niveau transfrontalier.

❖ Processus national

Dans la portion tchadienne, le processus de structuration des acteurs s'est déroulé en plusieurs étapes à savoir :

1. La circonscription de la zone concernée qui regroupe la région du Mayo Kebbi jusqu'à celle du Lac en passant par le Chari Baguirmi ;
2. L'analyse des parties prenantes, à travers des missions ayant permis d'une part d'identifier les acteurs et leurs intérêts, et d'autre part de les sensibiliser sur la gestion durable des ressources en eau du bassin ;
3. L'organisation par région des concertations sur les enjeux de gestion du sous bassin, la nécessité d'une concertation multi-acteur et les échanges sur les textes réglementaires et législatifs entre autres ;
4. L'organisation de l'atelier de mise en place de la Plateforme des Acteurs de Gestion des Ressources Naturelles de la partie Tchadienne du Bassin du Lac Tchad (PAGRN-PTBLT) en mai 2015. À cette occasion, un bureau a été mis en place avec la validation des documents de base de la plateforme.

La plateforme a été légalisée auprès des instances nationales. Les membres de la plateforme qui sont issus de toutes les catégories d'acteurs tiennent des réunions régulières.

Au niveau de la portion camerounaise, le processus a été similaire, à l'exception du fait que des processus de structuration des acteurs étaient déjà initiés. Le projet a donc bâti sur l'existant, notamment sur le plan de la cartographie des acteurs et de leurs premières consultations. Les étapes

suivantes ont été suivies pour mettre en place la plateforme :

1. l'organisation d'une concertation avec les acteurs pour définir la démarche et les priorités d'actions de la plateforme à créer ;
2. l'élaboration des documents constitutifs de la plateforme ;
3. l'établissement d'une plateforme multi-acteurs pour faciliter le dialogue entre les usagers de l'eau dans la Plaine Inondée de Waza Logone (Cameroun), à savoir « la Plate-forme des Acteurs de Conservation et de Développement de la Plaine d'Inondation du Logone (PLACODEPIL) » dont un bureau a été mis en place, et les textes constitutifs adoptés, ainsi qu'un plan d'action.

Tout comme celle du Tchad, la plateforme ainsi constituée a été formalisée auprès des instances nationales.

❖ Processus transfrontalier

À la suite des processus nationaux décrits précédemment, la mise en place d'un Comité Transfrontalier constitue l'étape ultime de la démarche participative, qui a été conduite à travers les actions ci-dessous :

1. la concertation préalable entre les membres du bureau des deux plateformes ;
2. l'élaboration des projets de textes de base du Comité transfrontalier ;
3. la mise en place de **la plateforme transfrontalière de gestion des ressources naturelles du sous bassin du**





Encadré 3

Plateforme Transfrontalière de gestion des ressources naturelles du sous bassin du Chari Logone (PTGRN-SBCL)

Objectif

Contribuer à une gestion efficace et efficiente des ressources naturelles du Sous Bassin Chari Logone pour le bien-être des populations du bassin du Lac Tchad.

Quelques Missions

- Mobiliser l'ensemble des intervenants dans le secteur des ressources naturelles pour une gestion concertée du sous bassin Chari-Logone ;
- Renforcer les capacités des acteurs sur les thématiques importantes pour le développement et la gestion durable des ressources naturelles (eau, faune, flore et mines) du sous bassin Chari-Logone ;
- Améliorer la connaissance des parties prenantes à la gestion concertée du Sous Bassin Chari Logone sur la dynamique de ses fonctions, de ses valeurs (socioculturelles, écologiques, économique, etc.) et de la situation socio-économique de ses habitants ;
- Faciliter et coordonner la participation des différentes catégories socioprofessionnelles à la base aux réflexions et aux prises de décisions sur les questions de développement et de gestion durable des ressources naturelles du sous bassin ;
- Contribuer au renforcement des capacités de ses membres, d'accompagner leurs projets et programmes, de capitaliser et diffuser les résultats de leurs activités ;
- Veiller aux respects des engagements des parties prenantes à tous les niveaux de prises de décisions du développement et de la gestion durable des ressources naturelles du Sous Bassin Chari Logone ;
- Prévenir et/ou contribuer à la gestion des conflits liés à l'utilisation des ressources partagées ;
- Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations et à la préservation des valeurs écosystémiques du Sous Bassin Chari Logone ;
- Mobiliser le financement nécessaire auprès des divers Organismes, Partenaires ou États et les gérer en toute autonomie et de manière transparente dans le cadre de la mise en œuvre de ses actions ;
- Contribuer au renforcement de l'intégration et la coopération sous régionale.

Chari Logone (PTGRN-SBCL) en Juillet 2015 ;

Ce processus a été accompagné par la mise en place d'un bureau, la validation des documents constitutifs, la signature d'un Accord entre les deux plateformes et la validation d'un Plan d'Action Stratégique.

Ce processus connaît encore à ce jour des défis dont notamment l'insécurité qui perdure dans le bassin limitant ainsi les mouvements transfrontières ; la durabilité de la plateforme (le fonctionnement au-delà du projet) ; une appropriation effective de ces organes par la CBLT qui devrait les impliquer systématiquement dans la planification et la mise en œuvre de leurs activités dans la région concernée.

Pour y faire face, certaines activités de formation sont délocalisées avec des incidences financières non négligeables, et toutes ces activités sont menées avec l'implication des cadres de la CBLT ; les prochaines sessions de formations intégreront des modules qui devront contribuer à autonomiser les plateformes.

Formation et développement d'outils de gestion de l'eau

❖ Formations (sessions et modules)

Suite à la mise en place des différentes instances de dialogue dans les portions nationales et au niveau transfrontalier, il est ressorti le besoin de renforcer les capacités de ces acteurs sur la GIRE, la coopération et la gouvernance des ressources en eau partagée. L'UICN à travers le projet BRIDGE a ainsi facilité l'organisation de plusieurs sessions de formation au profit de ces acteurs, sous la houlette de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT).

○ Formation Régionale des acteurs

Un atelier régional de formation et partage d'expériences a été organisé au profit d'une quarantaine d'acteurs des bassins du lac Tchad (BLT) et de l'Union du fleuve Mano (UFM) sur la gouvernance transfrontalière des cours d'eau du 5 au 7 octobre 2015 à Abidjan en Côte d'Ivoire.

L'atelier visait à former les acteurs du BLT et UFM sur la gouvernance de l'eau, la négociation, le partage des bénéfices et de développer des échanges sur les expériences de gestion de l'eau dans chaque espace.

Les modules développés dans le cadre de BRIDGE ont été valorisés pour la formation. Il s'agit notamment de : la Gouvernance des eaux partagées: aspects légaux ; le Système d'apprentissage de BRIDGE et sa méthodologie participative ; les Techniques de négociation ; les approches et mise en œuvre des approches de partage des bénéfices dans les différents contextes de l'Afrique de l'Ouest.

Par ailleurs les cadres de coopération transfrontalière dans l'UFM et la CBLT ont été discutés, avec un échange d'expériences et enrichis avec l'expérience du Bassin de la Volta.

Des travaux de groupe ont été organisés pour mieux assimiler les concepts développés au cours des différentes présentations. Ces exercices ont permis aux participants de toucher du doigt les réalités vécues par les pays ayant des cours d'eau partagés, mais également de tester les connaissances acquises en s'appropriant de façon pratique non seulement les techniques de négociation, les approches du partage des bénéfices mais aussi les dispositions contenues dans les accords internationaux relatifs à l'environnement globalement et spécifiquement à l'eau. Ils ont par eux-mêmes pu déceler leurs faiblesses et leurs forces et comprendre tous les enjeux de ces différents types de processus.

Les points saillants ayant marqué les travaux en sus des recommandations fortes formulées à l'endroit de différents partenaires :

- L'intégration dans les processus des facteurs d'appropriation et durabilité des plates formes de concertation qui sont mises en place dans les différents Bassins ;
- La nécessité des'approprier les principes généraux du droit international : (i) l'utilisation et la participation équitables et raisonnables ; (ii) l'obligation de ne pas causer de dommages significatifs ; (iii) la protection et la préservation des écosystèmes.

○ Formations des acteurs locaux sur l'utilisation multisectorielle de l'eau et la gouvernance locale

Sous la houlette de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) il a été organisé deux ateliers de formation des acteurs nationaux et locaux des pays membres de la CBLT sur la gestion intersectorielle et la gouvernance locale des ressources en novembre 2015 et août 2016 respectivement. Ces ateliers ont regroupé à chaque fois une quarantaine d'acteurs membres des plates formes locales

de la partie tchadienne et camerounaise, et de la plateforme transfrontalière du Sous bassin Chari Logone du Bassin du Lac Tchad.

Ces ateliers visaient à former les acteurs venus des pays membres du bassin du Lac Tchad sur les concepts et outils de gestion concertée des ressources en eau partagées au niveau local et transfrontalier. Des modules de formation en relation avec (i) les enjeux et défis dans le Bassin du Lac Tchad ; (ii) le Cadre juridique de la gestion des ressources en eau dans le Bassin du Lac Tchad, notamment la Charte de l'eau du BLT ; (iv) GIRE :Concept, outils et Instances de GIRE et démonstration de la boîte à outils de la GIRE ; (v) la prévention et gestion des conflits liés à l'utilisation des ressources en eau partagées ; (vi) les bonnes pratiques pour l'utilisation efficiente des ressources en eau partagées et l'adaptation aux changements climatiques. Ces formations ont mis à contribution les outils BRIDGE notamment sur le droit international de l'eau (DIE) et le partage des bénéfices.

L'atelier essentiellement participatif, a mis en scène des experts de la GIRE et de la CBLT pour entretenir les participants sur les modules cités ci-dessus, mais également les experts du projet BRIDGE.

L'approche essentiellement participative tournaient autour des présentations en plénières, suivies des jeux de questions réponses, et des exercices pratiques dans les groupes de travail. Ce côté pratique ont permis aux participants de mieux assimiler les concepts, et de toucher du doigt les réalités vécues par les pays du Bassin du Lac Tchad et de proposer les actions, suggestions et recommandations pour une gestion intégrée et durable des ressources en eau du Bassin du Lac Tchad.

Des recommandations ont été formulées à l'endroit de la CBLT, de l'UICN et des participants membres des Plates formes de concertations multi acteurs.

○ Formation des Ambassadeurs de l'eau

Depuis sa mise en place en Novembre 2015, le Réseau des Ambassadeurs de l'eau (initialement Champions de l'eau ORYX a bénéficié de deux principales sessions de formation, en novembre 2015 et août 2016 respectivement.

Pour la première session de formation, les modules ont porté sur : les enjeux et défis dans le Bassin du Lac Tchad ; la concertation dans le Bassin du Lac Tchad ; les concepts de la GIRE ; la gestion des conflits liés aux ressources en eau partagée ; l'hydro-diplomatie et les techniques de négociation ; le leadership et les techniques de plaidoyers.

La seconde session de formation est revenue sur les mécanismes de prévention et gestion des conflits et le plaidoyer avec des exemples concrets dans le BLT.

Par ailleurs, les Ambassadeurs de l'eau sont également bénéficiaires des formations évoquées précédemment.

Quelques recommandations issues des sessions de formation des acteurs avec l'appui de BRIDGE

Recommandations	Cibles
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Soutenir les mécanismes de pérennisation des plateformes nationales et plateforme transfrontalière du Sous Bassin Chari Logone ; ✓ Poursuivre le plaidoyer auprès des pays n'ayant pas ratifié la Charte de l'eau du bassin du Lac Tchad ; ✓ Envisager des sessions de formation en matière d'hydro-diplomatie, techniques de négociations et partage des coûts et bénéfices pour les cadres techniques de la CBLT ; ✓ Mettre en place un mécanisme de gestion des conflits dans l'espace du bassin; ✓ Mettre en place un mécanisme de coordination des activités des institutions intervenant dans le bassin; ✓ Mettre en place un Comité des experts du sous Bassin Chari-Logone travaillant de commun accord avec les plateformes ; 	SE/CBLT
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Soutenir les mécanismes de pérennisation des plateformes nationales et plateforme transfrontalière du Sous Bassin Chari Logone ; ✓ Contribuer à la vulgarisation de la Charte de l'Eau du BLT et ses annexes; ✓ Accompagner le réseau de Ambassadeurs à formuler des stratégies de plaidoyer à long terme ; ✓ Appuyer la CBLT et les États membres en matière de renforcement des capacités de leurs experts en techniques de négociation, de partage des bénéfices liés à la ressource eau ; ✓ Sensibiliser et accompagner les pays à travers la CBLT pour la mise en œuvre de la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux ; ✓ Renforcer les capacités des plateformes à la formulation de projets en vue de la mobilisation de financement pour des activités spécifiques en concordance avec le renforcement de la gouvernance de l'eau au sein du bassin du Lac Tchad et du sous bassin du Chari-Logone ; ✓ Etendre la concertation et le dialogue (mobilisation des acteurs et plateformes) à d'autres sous-systèmes du Bassin Transfrontalier du Lac Tchad ; ✓ Sensibiliser les organismes de Bassin à l'usage de l'hydro diplomatie ; 	UICN et autres Partenaires Techniques et Financiers
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faire la promotion du Réseau des Ambassadeurs aux instances (haut niveau de la CBLT – Conseil des Ministres de la CBLT, Parlement des pays, Comité de Pilotage des différents programmes et projets de développement et de conservation dans le BLT, etc.) ; ✓ Informer et sensibiliser les populations sur la problématiques de gestion des ressources en eau et la nécessité de dialoguer pour la résolution des différents conflits ; ✓ Mettre en place des mécanismes de pérennisation du réseau des Ambassadeurs ; 	Ambassadeurs
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Informer et sensibiliser les différents acteurs de développement sur les problématiques de gestion des ressources en eau et la nécessité de créer des synergies d'actions; ✓ Faire le plaidoyer pour la prise en compte des plateformes dans les comités de pilotage des différents programmes de développement et de conservation; ✓ Établir des partenariats avec la CBLT et autres institutions d'appui au développement et à la conservation des ressources naturelles; ✓ Mettre en place des mécanismes de pérennisation des plateformes ; ✓ S'approprier les contenus de l'atelier afin de les restituer, disséminer et appliquer dans les sphères d'action respectives dans le sous bassin du Chari-Logone et le BLT. 	Plateformes

❖ Les cartes thématiques comme outils de gestion

Dans le but de promouvoir la gouvernance transfrontalière dans le BLT, le projet BRIDGE a facilité l'élaboration des cartes thématiques à l'échelle du BLT, et à celle du sous bassin Chari Logone.

Ainsi pour le BLT, trois cartes thématiques portant sur : (i) Occupation des sols ; (ii) Ressources biologiques et Zones de production agro-sylvo-pastorales ; (iii) Aménagements hydro-agricoles et une carte de synthèse ont été réalisées. Au niveau du sous bassin Chari-Logone, les cartes

thématiques portent sur les (i) ressources pastorales, (ii) ressources agricoles et (iii) ressources halieutiques.

Le processus de leur production a été participatif, notamment au niveau de : (i) l'identification et la validation des thématiques par la CBLT et les acteurs locaux ; (ii) la collecte et le traitement des données existantes et sur le terrain par une équipe pluridisciplinaire.

Ces outils permettent une meilleure planification et gestion des ressources naturelles. Leur valorisation peut stimuler à terme, le dialogue entre les autorités



Encadré 5

Des Ambassadeurs pour la sauvegarde du patrimoine du Lac Tchad

Un Réseau des Ambassadeurs de l'eau du BLT sur le plaidoyer et la sensibilisation des usagers et populations, afin de contribuer à inverser la tendance à la dégradation des ressources du bassin et à prévenir les conflits.

Vision du Réseau

« D'ici 2030, les populations ont un accès équitable à des ressources en eau saines et suffisantes pour satisfaire leurs besoins et droits, et conservent les ressources en eau douce du BLT, son écosystème et sa biodiversité ».

But du Réseau

Soutenir la coopération transfrontalière pour une gestion concertée et équitable de la ressource en eau du Bassin du Lac Tchad.

Rôle des Ambassadeurs de l'eau du BLT

- faire le plaidoyer en faveur du bassin du Lac Tchad ;
- prévenir et gérer les conflits liés à l'utilisation des ressources en eau ;
- appuyer la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) dans la mobilisation des partenaires à toutes les échelles, ainsi que des ressources.

Mission des Ambassadeurs de l'eau du BLT

- promouvoir la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) ;
- promouvoir le partage équitable des bénéfices liés à l'eau ;
- rechercher et communiquer l'information au sujet des conflits latents et ouverts ;
- promouvoir la concertation entre les différentes parties prenantes ;
- promouvoir les bonnes pratiques (partage des expériences réussies dans la gestion des conflits, etc.).

Le réseau concerne les pays du Lac Tchad (Cameroun, Tchad, Niger, Nigéria et RCA) et est constitué par des Leaders issus de différentes catégories sociales : collectivités, parlementaires, autorités traditionnelles, société civile, usagers de l'eau, secteur privé, services techniques. Le réseau à ce jour compte 7 membres dont 4 du Cameroun, 3 du Tchad et 1 du Niger.

Quelques Actions/réalisations des Ambassadeurs à date :

- Communications sur la gestion durable des ressources en eau et de la biodiversité du Lac Tchad et de son Bassin hydrographique dans les régions de Zinder et de Diffa au Niger ;
- Sensibilisation des femmes sur les effets du changement climatiques autour du lac Tchad lors d'ateliers nationaux ;
- Sensibilisation des populations sur les questions sécuritaires, pour limiter leur engagement par les islamistes ;
- Participation de deux ambassadeurs de l'eau du BLT au Sommet Humanitaire Mondial (Istanbul, mai 2016) où un plaidoyer a été mené en faveur du bassin et de ses populations ;
- Élaboration d'un projet de campagne de plaidoyer pour la gestion intégrée des ressources naturelles (eau, terre, faune, flore etc.) dans le bassin du Lac Fitri au Tchad ;
- Production d'un rapport sur la mauvaise gestion des ressources halieutiques du Lac Fitri au Tchad (surexploitation de la pêche, utilisation de matériel et produits prohibés).

des différents États, et entre les communautés d'une part, puis entre les différents utilisateurs des ressources naturelles d'autre part, permettant ainsi de prévenir les éventuels conflits

❖ Promotion du Leadership à l'échelle du bassin

Le développement du Leadership fait partie des cinq stratégies de mise en œuvre de BRIDGE. Il s'agit de favoriser l'émergence de Leaders pour catalyser la coopération transfrontalière dans le domaine de l'eau et une meilleure gouvernance de l'eau. Ainsi, dans le BLT, BRIDGE a favorisé la mise en place d'un Réseau de Leaders de l'eau du bassin, connu sous le nom d'ORYX (Réseau des Ambassadeurs de l'eau, initialement Réseau des Champions de l'eau du Bassin du Lac Tchad). Sa mise en place effective a été précédée par une identification des Leaders de l'eau potentiels du BLT. Elle s'est faite lors des différents événements entrepris dans le cadre des activités du projet ou non, et suite aux échanges avec

les acteurs, etc. Plusieurs critères ont été considérés, dont entre autres : l'appartenance à un sous bassin du bassin du Lac Tchad ; disposer d'une bonne capacité de mobilisation des acteurs à l'échelle locale (formel ou informel) ; avoir du charisme, le leadership et un dynamisme reconnu ; etc.

Cet exercice a donné lieu à une liste des Ambassadeurs qui ont été consultés pour avoir leur consentement et engagement à jouer ce rôle d'interlocuteur et de défenseur du Bassin. Après la mise en place du réseau au cours d'un atelier en novembre 2015 à Douala, les Ambassadeurs ont eu à définir les textes fondamentaux de leur réseau, à savoir : La vision du réseau, son But, les qualités d'un Ambassadeurs de l'eau ; les rôles et missions des Ambassadeurs de l'eau du BLT et une feuille de route pour les prochaines étapes. Ils ont par ailleurs bénéficié d'un atelier de cadrage et de formation en août 2016 à Douala.



C./ Acquis et leçons apprises

Quelques leçons apprises découlant du processus d'organisation des acteurs dans le BLT sont entre autres :

Processus	Leçons apprises
Organisation des acteurs	<ul style="list-style-type: none"> – Pour la tenue des premières concertations dans le processus de structuration des acteurs, il est nécessaire de disposer d'une bonne modération/facilitation afin de tenir compte des intérêts de tous les secteurs, et toutes les catégories d'acteurs. Ce qui implique une gestion efficace des luttes de positionnement, sans oublier la place des femmes et des jeunes. – En fonction du niveau de réceptivité des parties prenantes, la structuration peut commencer avec un petit noyau tout en s'assurant de ne léser aucune catégorie d'acteur/secteurs. – Il est important de bâtir les initiatives sur les acquis existants. En effet, dans la partie camerounaise du BLT par exemple, avant le démarrage de BRIDGE, d'autres initiatives avaient entamé un travail de mobilisation et d'organisation des acteurs. De façon synergique, une seule plateforme a été mise en place avec un mandat élargie. Ceci a permis de réaliser les économies d'échelle (temps, énergie et finance) et de ne pas avoir une multitude de plateformes sur la gestion des ressources naturelles en général dans la même zone. – Sur le plan opérationnel, il est indispensable de disposer d'une délimitation de l'espace de compétence, notamment le bassin transfrontalier, au niveau duquel il faut organiser les acteurs à des échelles appropriées, à travers : <ul style="list-style-type: none"> ▪ les actions d'information et de désignation par portion nationale ; ▪ la définition des missions, de la composition du bureau de la plateforme, etc. ▪ la formalisation de la mise en place de plateforme à l'échelle nationale ; ▪ le choix des représentants pays pour le niveau transfrontalier ; et enfin ▪ la formalisation de la mise en place à l'échelle transfrontalière, notamment par une instance telle que le comité transfrontalier.
Développement du leadership	<ul style="list-style-type: none"> – Le fait que les Ambassadeurs viennent de différents niveaux (aussi bien local que régional) et de catégories variées rend pertinent leur mission et leur permet d'intervenir également à différentes échelles ; – Les Ambassadeurs sont des personnes actives dans le bassin à différents niveaux. Ils peuvent donc facilement greffer leur mission à leurs interventions existantes ou courantes ; – La reconnaissance (tutelle) par l'organisme du Bassin (CBLT) donne plus de légitimité au réseau et constitue pour l'organisme des personnes ressources à mettre à contribution sur des questions d'importance aussi bien dans le bassin qu'en dehors ;
Formations & production des outils de gestion de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> – Étant donné le caractère hétéroclite des acteurs membres des plateformes, il est très important d'adapter les modules de formation pour faciliter la compréhension des bénéficiaires ; – Il est également indispensable d'adapter les modules de formation aux besoins des acteurs à former (un sondage en amont de la formation est alors indispensable) ; – Il pourrait être bénéfique d'avoir un pool de personnes ressources/formateurs localement pour répondre aux besoins immédiats des acteurs et les conduire dans les processus d'application des connaissances sur le terrain – Pour l'élaboration des cartes thématiques, la consultation des acteurs est importante pour le choix des thématiques – La production des cartes sur support papier et la distribution de celles-ci auprès de tous les acteurs rendent leur valorisation plus efficace.

Conclusions et perspectives

Les problématiques de gestion dans le Bassin du Lac Tchad nécessitent l'adoption des approches multisectorielles et des solutions techniques combinées. Ceci implique la mobilisation et la participation de tous les acteurs.

L'initiative BRIDGE dans le Bassin du Lac Tchad a jusque-là réussi à impulser une dynamique d'implication et de participation des acteurs à la gestion des ressources du Bassin du Lac Tchad, en accompagnant leur structuration, leurs renforcements des capacités, et en mettant à leur disposition divers outils de planification et de gestion des ressources. Tous ces aspects devraient être consolidés dans les prochaines phases.

BRIDGE devra continuer de servir de levier à la mobilisation des ressources additionnelles pour poursuivre le travail d'accompagnement des acteurs dans leur plaidoyer, la vulgarisation et la mise en œuvre de la Charte de l'eau du Bassin du Lac Tchad, pour une meilleure coopération entre les différents États riverains du Lac Tchad.

Partenaires

Commission du Bassin du lac Tchad (CBLT), Global Water Partnership Afrique centrale (GWP-Caf), Centre d'Étude de l'Environnement et de Développement au Cameroun (CEDC), Autorité du Bassin de la Volta (ABV)

Feedbacks des partenaires

(Extraits des interviews des bénéficiaires après une formation avec les outils BRIDGE)

Honorable ISSA Mardo, Député Tchad



« Il faut impliquer le plus grand nombre de personnes »

Les défis inhérents à la zone sahélienne auxquels il faudra trouver des solutions adéquates sont entre autres la sécheresse, la pauvreté et le manque d'eau. Cependant, trouver des solutions passe par des formations pratiques qui rendent des acteurs opérationnels pour le bénéfice d'un grand nombre. Des formations qui passent par des exercices pratiques, où tout le monde est impliqué et prend en compte les préoccupations des uns et des autres en mettant chacun à la hauteur de la tâche, sont nécessaires.

Dr. TUMENTA Pricelia, PLACODEPIL - Cameroun



« Une meilleure concertation entre les États est une étape clé du processus »

Les défis liés à la gestion de l'eau dans le bassin du Lac Tchad sont nombreux. Je peux me référer par exemple à la volonté politique, ajouté au manque de concertation entre les États et les acteurs qui utilisent cette ressource en eau.

En effet, malgré la signature de la charte de l'eau par les chefs d'État membres, seulement trois pays l'ont ratifiée jusqu'ici. Je pense que la formation donnée par BRIDGE, marquée par de nombreux exercices pratiques nous a permis d'avoir une meilleure idée des notions de coûts et bénéfices liés aux activités et investissement dans le bassin. Pour les bénéfices, nous avons retenu qu'il y'a différents types dont les bénéfices environnementaux, socio-économiques, politiques et culturels sans oublier la méthode de calcul des coûts, très crucial pour pouvoir avancer au niveau du bassin du lac Tchad.

En tant que membre de la plate-forme, je pense que la première chose à faire est de restituer aux membres qui n'ont pas eu l'occasion d'être ici comme nous, et établir une feuille de route de sensibilisation nous permettant d'aller de l'avant avec les parties prenantes locales.

Khari Boukhar Société Civile, Cameroun



« Instaurer un dialogue entre les États dans l'intérêt des populations »

La gouvernance dans le BLT nécessite un dialogue entre les États parties qui utilisent le fleuve Logone, à savoir le Cameroun et le Tchad. C'est dire que ces États doivent réellement s'engager dans une coopération effective en mettant en application les lois et textes pouvant profiter à l'ensemble des populations, et partager les bénéfices liés à l'eau de manière équitable.

Cela nécessite que les États membres du BLT se mettent ensemble, dialoguent et partagent leurs expériences et même, aller au-delà avec d'autres pays. À cet effet, la formation a permis d'identifier des bénéfices autres que ceux liés à l'utilisation de l'eau, jusque-là ignorés par les acteurs. Il s'agit des bénéfices environnementaux, économiques liés surtout au gain que rapportent la pêche et les bénéfices politiques en termes de participation à la prise de décision et à la stabilité dans le Bassin, etc., avec bien entendu la notion de partage équitable de ces bénéfices avec toutes les parties. C'est autant d'éléments nouveaux que la formation nous a apporté. Nous devons en tant qu'acteur du bassin de poursuivre la sensibilisation des décideurs publics pour rendre effective la coopération entre les États.

Aminu Magaji Bala CBLT Tchad (Représentant de la CBLT a un atelier de formation)



« Comprendre nos réalités pour nous aider à aller de l'avant »

Le BLT présente beaucoup de défis pour les principaux acteurs qui utilisent de l'eau. De ce point de vue, l'atelier a permis de toucher du doigt les réalités des problèmes du bassin du Lac Tchad car, elles aideront à aller de l'avant.

En d'autres termes, les leçons apprises durant les deux jours de l'atelier contribueront dans la résolution des questions liées à la gouvernance des ressources en eau au profit des grands bénéficiaires et usagers du bassin du Lac Tchad. En effet, à travers les exercices pratiques, les participants ont été outillés sur les techniques de négociation et de gestion pour en tirer profit et avantages. En sommes, toutes les connaissances et idées reçues au cours de l'atelier est gage d'une responsabilité collective et cela est très apprécié.



UNION INTERNATIONALE POUR LA
CONSERVATION DE LA NATURE

PROGRAMME CAMEROUN


BP : 5506 Yaoundé - Bastos

Tél : (237) 222 21 64 96

Fax : (237) 222 21 64 97

E-mail : cameroun@iucn.org

Site web : www.iucn.org/fr/propos/union/secretariat/bureaux/paco/cameroun

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Agencia Suiza para el Desarrollo
y la Cooperación COSUDE

